

Environnement



Des milieux naturels étendus et variés

- Une grande diversité écologique et paysagère.
- Une dune littorale remarquable très fréquentée en période estivale
- Une forêt dunaire de chênes lièges et pins maritimes très étendue et aux multiples fonctions.
- Une grande variété de zones humides de fort intérêt biologique : étangs, marais, barthes, lagunes, fonds de vallons, ...
- Des forêts galeries en bordure des ruisseaux qui diversifient la grande forêt de pins sur la plaine.
- Les boisements sur les versants et les plateaux du Gosse.

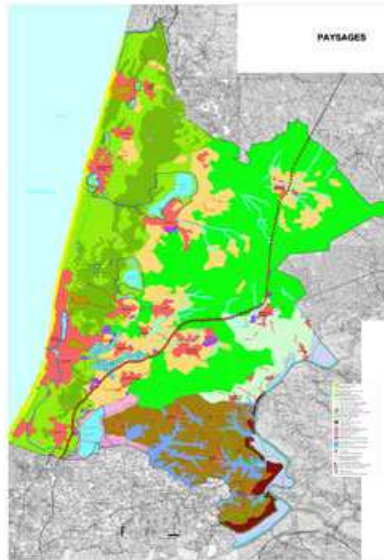


Paysage et Patrimoine

Une diversité paysagère importante entre Océan et Adour...

- les plages,
- les formations dunaires avec leur diversité forestière,
- le plateau forestier avec ses clairières agricoles et ses quartiers,
- les collines agricoles et la vallée de l'Adour.

L'identité des villes et des villages est liée à cette diversité des paysages.



- Le patrimoine protégé comprend plusieurs monuments historiques et des sites naturels (notamment les étangs et leurs rives).
- Le patrimoine bâti et végétal non protégé est également très varié :
 - arials
 - moulins,
 - châteaux,
 - quartiers balnéaires,
 - chênes lièges, platanes, ...



...et en mutation

- Tout paysage évolue de manière lente et rapide.

Parmi les évolutions significatives dans les paysages de MACS peuvent être signalés :

- le développement urbain important entre Labenne, St Geours-de-Marenne et Seignosse,
- la dispersion de quelques maisons individuelles dans les espaces agricoles,
- la mutation des entrées de villes.

Nuisances et Risques



- La ressource en eau est un enjeu majeur sur le territoire, qu'il s'agisse de garantir la qualité et l'approvisionnement de l'eau potable, la qualité des eaux de baignade, ou de préserver l'intérêt écologique des milieux aquatiques.

Des actions ont déjà été mises en oeuvre pour lutter contre les pollutions qui dégradent la qualité des eaux et pour préserver les ressources et améliorer les apports en eau potable :

- contrat de rivière sur le bassin versant du Bourret et du Boudigau,
- réhabilitations ou créations de stations d'épuration,
- exploitation de nouveaux champs captants,
- création de forages, ...



- Un bon fonctionnement du réseau de collecte des ordures ménagères et du tri collectif.

- Le territoire est soumis à plusieurs risques naturels :
 - érosion du littoral,
 - inondation,
 - feux de forêt.

A ce jour, il n'existe pas de Plan de Prévention des Risques approuvé sur les communes, mais un P.P.R.I. (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) a été prescrit sur Sainte-Marie-de-Gosse.

Les besoins :

- une gestion économe des espaces naturels, forestiers et agricoles,
- la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager dans l'intérêt du cadre de vie des habitants et des touristes.